

LES INTENTIONS DU MINISTRE DES POSTES QUANT À LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES POSTIERS EN GRÈVE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Postes. Le ministre s'est-il montré disposé à reprendre les négociations comme il l'a dit à la Chambre hier? Quelle a été la réaction du syndicat des postiers si le ministre lui a fait part de sa bonne volonté?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je suis très reconnaissant envers les nombreux volontaires qui veulent m'aider après dix mois de négociations ininterrompues.

Une voix: Vous avez besoin de toute l'aide disponible.

M. Mackasey: Cela m'aide beaucoup de savoir que tant de députés m'appuient. Je l'ai dit clairement hier—il convient de préciser que nous n'avons pas lancé d'ultimatum. Nous n'avons pas...

Une voix: Comment avez-vous dit?

Une voix: Allons donc, Bryce!

M. Mackasey: Nous n'avons pas rompu les négociations. Nous avons simplement indiqué très clairement que lorsque le syndicat trouverait nos propositions salariales satisfaisantes et que, de notre côté, nous estimerions que les négociations vont bon train à tel point qu'on devrait se réunir sans délai et non pas attendre plusieurs jours pour le faire, nous serions disposés à poursuivre les négociations sur d'autres questions monétaires en suspens. Nous avons seulement proposé qu'au lieu de tenir quatre ou cinq rencontres comme dimanche dernier, le syndicat devrait réfléchir à nos propositions et nous faire part ensuite de sa décision. Le syndicat a rompu les négociations à 8 heures dimanche soir pour voir si cette proposition était acceptable. Nous attendons toujours leur réponse. Les négociations sont rompues seulement dans l'opinion des députés de l'opposition.

Je me permets d'ajouter...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Allons!

M. l'Orateur: A l'ordre. Si je demande aux députés de l'opposition de s'abstenir de tout débat, cela vaut également pour les ministériels.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Postes voudrait bien répondre à cette question précise, car je la considère comme essentielle au succès du programme gouvernemental. On m'a informé que les représentants du syndicat voulaient reprendre les négociations. Les a-t-on invités à le faire et, dans l'affirmative, qu'ont-ils répondu?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit.

Une voix: Épargnez-nous cela.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Répondez donc à la question.

Questions orales

M. Mackasey: Nous n'avons jamais rompu les négociations. Je m'étonne de ce que l'opposition prenne cette question si peu au sérieux au point de ne pas vouloir de réponse.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je recommande au député, pour qui j'ai une grande estime, d'être très prudent quant à ses sources de renseignements. Si nous suivions ses conseils—si nous dépassionnalisions le débat public, ce serait beaucoup plus facile si les questions n'étaient pas de nature à susciter ce débat public et...

Des voix: Oh, oh!

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'ADMISSIBILITÉ À PLUS DE PRESTATION DES PERSONNES QUI PRENNENT LA RETRAITE À 65 ANS

● (1440)

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur le président, qu'il me soit permis, avant de poser ma toute première question à la Chambre, de vous assurer, vous tout d'abord, ainsi que tous mes collègues des deux côtés de la Chambre, de ma plus entière collaboration.

Je désire poser une question au très honorable premier ministre, à qui je transmets respectueusement les salutations de Montréal-Hochelaga. Est-ce que le très honorable premier ministre qui, lors de son message à la nation la veille du 14 octobre, s'est préoccupé du sort des personnes âgées, peut, dans le cadre de son programme anti-inflationniste, et dans une philosophie de société juste, assurer la Chambre que son gouvernement corrigera le bill C-69 de façon à assurer les personnes âgées de 65 ans ou plus qu'elles pourront, comme par le passé, toucher les prestations en totalité après la cessation d'un emploi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je remercie le député de son offre de collaboration. Je suis convaincu que s'il y met beaucoup de persévérance, il réussira à continuer de poser des questions qui sont dans l'intérêt de la population d'Hochelaga plutôt qu'inspirées par un esprit partisan. Cela lui prendra beaucoup de courage pour suivre cette voie mais je suis convaincu qu'il fera des efforts. Le député sait que depuis plusieurs années le gouvernement fédéral a augmenté les prestations dues aux personnes âgées. Nous avons notamment indexé les pensions de vieillesse de sorte que, à mesure que le coût de la vie monte, ces pensions montent également. Il n'y a pas de limite à cette escalade. Par conséquent, il n'est pas tellement question à ce stade-ci de décider comment nous pouvons les aider davantage. Il s'agit plutôt d'enrayer cette inflation, et c'est l'objet du bill qui est devant la Chambre. Je suis convaincu que le député comprendra qu'il n'y va pas de l'intérêt de cette lutte anti-inflationniste, que nous voulons tous livrer ensemble, d'introduire dans ce bill d'autres objectifs, si souhaitables soient-ils, qui empêcheraient le bill lui-même d'être adopté rapidement.